



SYNDICAT CFDT
SANTÉ - SOCIAUX



VENDEE

ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL

Filière soignante

1837 agents de 6 établissements de Vendée ont répondu à l'enquête CFDT.
Soit 28,95 % de réponses.

- CHS Mazurelle : 575 réponses
 - CHLVO : 486 réponses
 - Résidence des Collines Vendéennes : 75 réponses
 - L'Hôpital des Collines Vendéennes : 135 réponses,
 - CHD multisite : 529 réponses,
 - Hôpital local de St Gilles : 37 réponses,
-
- 1494 femmes,
 - 254 hommes.

Les militants CFDT de Vendée ont rencontré les personnels pour leur proposer de répondre à l'enquête « Conditions de travail ». Ils ont reçu un très bon accueil à cette occasion.

Les résultats de cette enquête sont « édifiants » et viennent corroborer les hypothèses du syndicat CFDT santé sociaux de Vendée.

Les établissements de santé doivent être particulièrement attentifs aux risques professionnels, à la santé et au bien être au travail de leur personnel.

Merci...

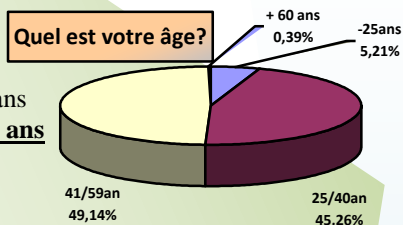


Les conditions de travail depuis ces cinq dernières années

Interrogés sur l'évolution de leur travail sur les cinq dernières années :

Sur 1803 agents :

- 5,21 % ont moins de 25 ans
- 45,26 % ont entre 25 et 40 ans
- **49,14 % ont entre 41 et 59 ans**
- 0,39 % ont plus de 60 ans



Sur 1757 agents :

- 2,45 % ont moins d'un an d'ancienneté
- 22,94 % ont entre un et cinq ans d'ancienneté
- 36,71 % ont entre six et 15 ans d'ancienneté
- 3,70 % ont plus de 30 ans d'ancienneté

Sur 1808 agents :

- 85,40 % sont titulaires
- 9,35 % sont stagiaires/contractuels
- 3,21 % sont en CDD
- 2,05 % sont en CDI

Sur 1820 agents :

- 68,13 % sont à plein temps
- 31,87 % sont à temps partiel dont
- 18,30 % sont à temps partiel non choisi

Un rajeunissement très fort des équipes (près de 37% ont moins de 15 ans d'ancienneté). Un groupe très conséquent (plus de 49%) entre 41 et 59 ans.

Etat d'esprit en arrivant au travail : Sur 1236 agents :

- 44,01 % sont enthousiastes
- **46,76 % sont motivés sans plus**
- 6,55 % sont motivés
- 2,67 % viennent à reculons

46 % des agents sont « motivés » sans plus en arrivant au travail

Le plus difficile dans le travail :

(plusieurs réponses possibles)

Sur 1971 réponses :

- Les horaires : 5,38 %
- Les trajets : 4,36 %
- Les risques pour ma santé : 4,77 %
- Les contacts avec les usagers : 1,27 %
- L'environnement matériel : 8,02 %
- Les relations avec la hiérarchie : 15,53 %
- La répétitivité du travail : 5,94 %
- Les perspectives professionnelles : 12,94 %
- L'ambiance entre collègues : 5,78 %
- Le rythme de travail : 8,93 %
- **La charge de travail : 27,09 %**

Plus de 27 % des agents estiment que le plus difficile dans leur travail c'est la charge de travail.

ANALYSE, PROPOSITIONS Et REVENDICATIONS CFDT Au NIVEAU NATIONAL

Depuis une dizaine d'années, la CFDT alerte sur la dégradation des conditions de travail dans le secteur de la santé.

Cette enquête donne des résultats extrêmement révélateurs de l'urgence qu'il y a à **prendre en compte la parole des personnels** qui œuvrent au plus près des patients.

Si cette enquête confirme des constatations déjà connues, ses résultats représentent aussi « **un véritable cri de détresse** ».

Les personnels soignants dénoncent la montée inexorable de la charge en soins, le manque d'effectifs, les cadences élevées et la déshumanisation de leur travail.

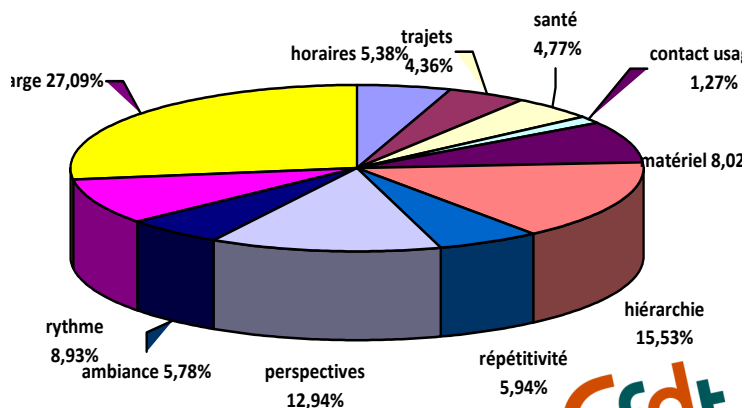
Les directions des établissements de la Fonction Publique Hospitalière ne peuvent plus ignorer cette situation et doivent faire preuve de **responsabilité sociale**.

Elles doivent penser les restructurations, les rénovations, les organisations avec les personnels et leurs représentants.

La place du CHSCT doit être réaffirmée et respectée au sein des établissements.

Des Commissions Santé au Travail doivent être mises en place pour étudier des aménagements de poste, gérer les fins de carrières et la mobilité pour éviter le burn-out.

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans votre travail?





Les conditions de travail depuis ces cinq dernières années

Pour vous la pénibilité du travail est:

Sur 1240 agents qui ont répondu :

- Plutôt forte : 13,63 %
- **De plus en plus forte : 55,97 %**
- Plutôt faible : 19,03 %
- Mon travail n'est pas pénible : 11,37 %

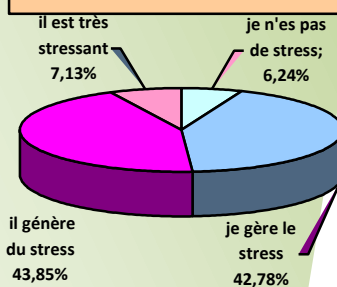
**Plus de 55 %
des agents jugent
que la pénibilité au
travail est de plus
en plus forte.**

Du stress généré par le travail :

Sur 561 réponses :

- Pas de problèmes : 6,24 %
- Mon travail n'est pas sans stress, mais je le vis bien : 42,78 %
- **Mon travail génère pas mal de stress : 43,85 %**
- Mon travail est très stressant : 7,13 %

Votre travail est-il stressant?



Quel aspect de votre environnement de travail vous dérange le plus :

Sur 1451 réponses :

- Le bruit : 11,44 %
- L'éclairage : 3,72 %
- La chaleur, le froid : 14,96 %
- Les odeurs, les émanations : 13,99 %
- La station debout : 9,03 %
- **Locaux mal adaptés : 26,05 %**
- L'humidité : 0,48 %
- Aucun : 20,33 %

**Plus de 26 % des agents
répondent que les locaux
mal adaptés sont un des
aspects de leur
environnement de travail
qui les dérange le plus.**

Éléments qui dégradent le plus les conditions de travail :

L'agent avait 5 réponses possibles :

Sur 1794 réponses :

- **Le mode actuel de gestion des absences : 17,85 %**
- L'alternance jour/nuit : 3,79 %
- Les rappels sur repos : 15,66 %
- Le travail en coupure : 2,90 %
- Les changements d'horaires intempestifs : 8,53 %
- Les glissements de tâches : 9,20 %
- Le travail en « effectif minimum » (WE, congés) toute la semaine : 14,94 %
- L'accroissement des tâches administratives : 12,43 %
- La gestion des patients dont la pathologie ne relève pas du service où ils sont : 8,58 %
- Le manque de coordination entre les urgences et les différents services : 6,02 %

**Plus de 17 % des
agents estiment
que l'élément qui
dégrade le plus
leurs conditions
de travail est le
mode actuel de
gestion des
absences.**

ANALYSE, PROPOSITIONS Et REVENDICATIONS CFDT Au NIVEAU NATIONAL

Outre le manque évident de ressources humaines avec des budgets qui ne correspondent pas aux besoins, et les horaires obligatoirement atypiques qu'assument les salariés dans le secteur de la santé, les agents subissent souvent le non-respect des textes en vigueur et des accords locaux et les contraintes contre-productives, souvent dues à des **décisions prises sans concertation** avec les intéressés.

Pour la CFDT, il est indispensable :

- De **s'arrêter et de réfléchir** sur la gestion des ressources humaines.
- De mettre en place des pôles de remplacement, en veillant particulièrement à la situation des CDD
- D'**associer** l'ensemble des **personnel** dans toutes les formes de réorganisations / restructurations.
- De repenser le **travail en équipe pluridisciplinaire**.
- D'**organiser et rémunérer** des modalités de **remplacement** afin que, sur certaines périodes estivales en particulier les agents puissent prendre leur congé à hauteur de la réglementation et permettant d'être avec leurs enfants et conjoints



Les conditions de travail depuis ces cinq dernières années

Sécurité sur le poste de travail :

Sur 1235 réponses :

- Oui tout à fait : 49,15%
- **Pas toujours, vous vous sentez parfois en danger : 47,37%**
- Vous vous sentez rarement en sécurité, les situations dangereuses sont fréquentes : 1,94 %
- Vous vous sentez toujours en insécurité, le danger au travail fait réellement partie du quotidien : 1,54 %

Changement d'organisation :

Sur 1239 réponses :

- Souvent : 27,93 %
- Parfois : 62,95 %
- Jamais : 1,54 %

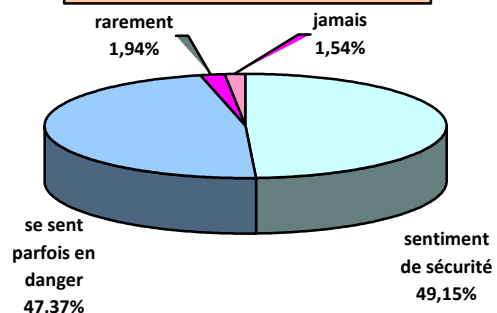
Les éléments qui dégradent le plus la santé au travail :

Sur 1326 réponses : plusieurs réponses possibles

- L'impossibilité de prendre normalement mes pauses : 7,77 %
- L'impossibilité de prendre mon temps de repas : 6,11 %
- Le manque de matériel adapté (lève-malade, etc.) : 4,15 %
- Le stress : 17,04 %
- L'ambiance avec les collègues : 6,33 %
- Les relations avec les médecins : 4,37 %
- Les relations avec la hiérarchie : 6,03 %
- Les relations avec les patients, la famille : 10,48 %
- **La charge physique : 20,59 %**
- La charge psychologique : 17,12 %

Plus de 20 % des agents estiment que la charge physique est un des premiers éléments qui dégrade le plus leur santé au travail puis en second la charge psychologique en troisième le stress et en quatrième les relations avec les patients.

Vous sentez-vous en sécurité au travail?



ANALYSE, PROPOSITIONS Et REVENDICATIONS CFTD Au NIVEAU NATIONAL

La sécurité sur le poste de travail est essentielle pour un bien être au travail, plus de **47 % d'agents en Vendée** se sentent en **danger** sur leur poste de travail

Il faut **améliorer le travailler ensemble** pour **maintenir** une cohésion indispensable au travail collectif

- **Revoir les organisations** de travail, notamment les interactions entre les différents métiers, mais aussi entre catégorie : soignants/techniques/administratifs.
- Prendre en compte les **difficultés** des **cadres** dans leur mission de **lien** entre le personnel et la direction
- Mettre l'accent sur la **formation** et la **place** du personnel avec peu ou pas de qualifications



Les conditions de travail depuis ces cinq dernières années

Les effets du travail sur la santé :

Sur 473 réponses :

- Ne me pose pas de problème particulier : 39,32 %
- **Me provoque des douleurs musculaires importantes 46,09 %**
- Perturbe de manière importante mon sommeil : 6,98 %
- Me provoque des maux de tête : 7,61 %

Plus de 46 % des agents estiment que leur travail leur provoque des douleurs musculaires.

ANALYSE, PROPOSITIONS Et REVENDICATIONS CFDT Au NIVEAU NATIONAL

- Les personnels des établissements sont motivés et intéressés par leur travail, mais cette motivation est constamment attaquée par le **manque de reconnaissance**.

Depuis votre embauche avez-vous été victime?

Sur 1329 réponses: deux réponses possibles

- **d'agressions verbales: 37,47 %**
- d'agressions physiques: 22,20 %
- d'agressions sexuelles: 0,15 %
- de pression psychologique par:
 - des collègues de votre service: 11,44 %
 - d'autres collègues : 4,21 %
 - votre hiérarchie: 21,67 %
 - des personnes extérieures: 2,86 %

Plus de 37 % des agents ont été victimes d'agressions verbales et plus de 21 % ont été victimes de pression psychologique par leur hiérarchie.

De quelle reconnaissance parle-t-on ??

- Une **rémunération** qui permette de vivre décemment, qui tienne compte de l'expérience acquise et des contraintes imposées... Reconnaître l'investissement du professionnel, tenir compte de son avis, l'**écouter**....
- Son expérience et sa connaissance du quotidien, lui donne **une expertise** qui ne doit pas être négligée par l'encadrement.

Les effets négatifs se traduisent par:

Sur 993 réponses:

- **Des maux (de tête, dos, articulaires: 44,21 %**
- Des troubles (de la vision, du sommeil, de l'alimentation..) : 18,93 %
- Un état dépressif: 29,41 %
- Le recours à des produits (tabac, alcool, café, drogue): 7,45 %

Plus de 44 % des agents jugent que les effets négatifs se traduisent par des maux de tête, de dos etc...

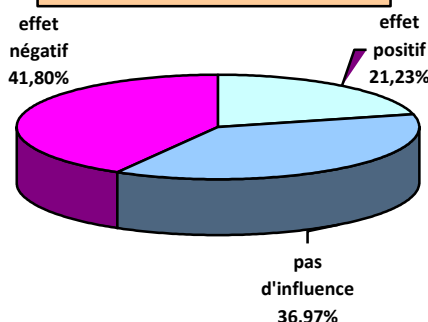
Le bien-être de l'agent doit être considéré par l'établissement comme une valeur ajoutée.

Les effets de votre travail sur votre santé:

Sur 1220 réponses:

- Votre travail a un effet plutôt positif sur votre santé: 21,23 %
- Vous ne pensez pas qu'il y ait d'influence sur elle: 36,97 %
- **Vous constatez un effet négatif de votre travail sur votre santé: 41,80 %**

Quel est l'effet du travail sur la santé





Les conditions de travail depuis ces cinq dernières années

Les effets du travail sur la santé :

Sur 960 réponses :

- sont ponctuels : 30,10 %
- **sont réguliers : 30,73 %**
- sont permanents : 7,92 %
- pas concernés : 31,25 %

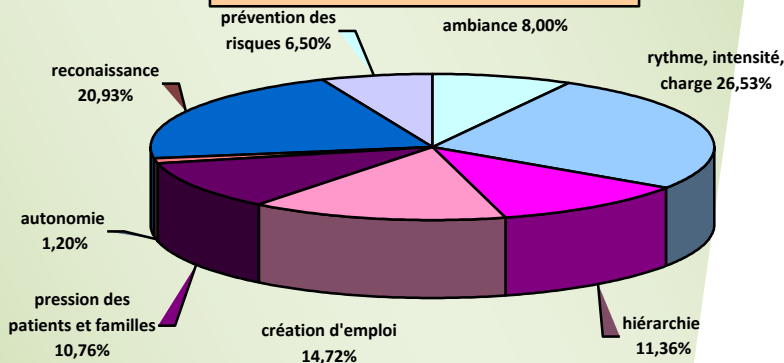
Plus de 30 % des agents observent que ces effets sont réguliers.

Domaines où vous souhaiteriez des améliorations:

Sur 1338 réponses:

- l'ambiance au travail : 8%
- **le rythme, l'intensité du travail, la charge de travail : 26,53 %**
- les relations hiérarchiques : 11,36 %
- le nombre d'emplois : 14,72 %
- la pression des patients et des familles : 10,76 %
- votre autonomie : 1,20 %
- la reconnaissance de votre travail : 20,93 %
- une meilleure prévention des risques professionnels : 6,50 %

Quel amélioration attendez-vous?



Comment envisagez-vous votre seconde partie de carrière?

(Deux réponses possibles).

Sur 638 réponses:

- sans changement : 20,22 %
- **j'aimerais garder cette activité professionnelle:**
 - **mais dans un poste moins pénible : 26,33 %**
 - mais avec des horaires aménagés : 20,38 %
 - mais avec une diminution progressive de mon temps de travail : 15,52 %
- j'aimerais:
 - retrouver un travail de jour : 2,35 %
 - ne plus travailler en 12h : 0,47 %
 - continuer à travailler en 12h : 4,08 %
 - ne plus faire d'alternance jour/nuit : 6,74 %
 - exercer une fonction de tutorat : 3,92 %

Plus de 26 % des agents veulent garder leur activité mais dans un poste moins pénible.

Analyse, Propositions et Revendications du Syndicat CFDT de Vendée

- **Poursuivre la prévention des risques psychosociaux**
- **Etudier les causes pour les prévenir et les traiter en amont.** (action avec les élus CFDT au CHSCT)
- **Réaffirmer la dimension du lien dans l'établissement**
- **Prendre en compte l'environnement matériel**
- **Respecter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**
- **Ouvrir des négociations sur la reconnaissance et la prise en charge de la pénibilité au travail.**
- **Compenser les contraintes liées aux changements des organisations du travail dans les services.**
- **Créer des outils pour réellement prendre en compte les attentes des agents dans l'organisation de travail.**
- **Mettre en place un comité de suivi des plannings.**
- **Prendre en compte l'expression des salariés dans la mise à jour de document unique de prévention des risques professionnels.** Réunion régulière où chacun s'exprime en toute liberté. Les difficultés relevées doivent faire l'objet d'une réponse de la hiérarchie.
- **Réduire la précarité :** harmonisation des contrats, pérennisation des emplois : stagiairisation, CDI,...



L'adhésion dans les établissements

A la question êtes-vous adhérent à une organisation syndicale ?

- Oui : 12,47 %
- Non, mais je l'envisage : 19,23 %

La CFDT s'engage à poursuivre ses actions autour de l'approche collective du travail pour **améliorer l'organisation et les conditions de travail**. Ensemble nous voulons **agir sur les causes** et ne pas être tout simplement dans l'accompagnement et la réparation.

Les responsables et les militants du Syndicat CFDT Santé-Sociaux de Vendée, veulent tout mettre en œuvre pour **stopper** la spirale de **dégradation des conditions de travail** dans les établissements de santé et du médico-social du territoire.

Nous voulons **le faire avec les professionnels** des établissements parce que nous savons qu'ils sont les mieux placés pour évaluer leurs conditions de travail, mais également pour **proposer et étudier des solutions adaptées**.

Ce travail demande de la constance, nous nous engageons dans la durée, il s'agit d'un chantier d'envergure et de longue haleine. Il y a urgence, nous sommes un secteur créateur de richesse et d'emploi, et pas seulement à considérer comme un coût pour le pays, il est grand temps de le faire savoir et de **devenir acteurs du changement !**

Pour cela, il est **nécessaire** que les **militants CFDT, élus au CHSCT, au CTE et au CAP soient déchargés dans leur poste de travail** (organisation des remplacements) afin qu'ils puissent **assurer pleinement leurs missions de représentants du personnel**.

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Santé-Sociaux 85
16 boulevard Louis BLANC 85004 la ROCHE sur Yon
Tél. : 02.41-36-24-37 fax : 02.51.05.04.71
Email : syndicat-85@sante-sociaux.cfdt.fr

